

Le Courrier de Balbec



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS DE CABOURG

N° 28 – Troisième trimestre 2007

L'EDITORIAL

Vous étiez nombreux le 17 août à l'assemblée générale. Les deux tiers de nos adhérents étaient présents ou représentés. Un bon nombre d'entre vous avait même trouvé le temps de partager le verre de l'amitié avec l'équipe de l'APIC ce dont elle vous remercie.

Notre association se porte bien: le nombre d'adhérents augmente, nos finances sont saines et nous osons prétendre que notre fonctionnement s'améliore.

Toutefois, nous pouvons faire mieux, et nous avons des projets. Nous envisageons:

- ✓ d'**améliorer** encore l'**information** sur ce qui se passe à Cabourg;
- ✓ de **défendre la qualité de vie** à Cabourg sous toutes ses formes ce qui est plus que jamais un objectif prioritaire pour nous.

Et dans la droite ligne de l'analyse budgétaire contenue dans le Courrier de Balbec précédent, nous souhaitons être les porte-paroles **d'un message fort**. La fiscalité locale de Cabourg repose sur une assiette croissante. Il est donc temps pour nos élus de réfléchir à un **allègement de l'effort fiscal individuel**.

Marie-Luise Herschtel

Le Courrier de Balbec

B.P. 69 – 14390 Cabourg

Directrice de publication : M.L.Herschtel

Comité de rédaction : Membres du conseil

d'administration. N°ISSN : 1283-9299

Rédaction du n° 28 terminée le 30/09/2007

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 AOUT 2007

1. Partie statutaire

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 17 août 2007 à 18 heures dans la salle des fêtes de la mairie de Cabourg. Le quorum étant largement atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

La présidente ouvre l'assemblée en présence du président de la CCED, le Dr. Jacques PORCQ. Elle remercie les élus et tous les autres présents de leur venue. Le Dr. Jean-Paul HENRIET, maire de Cabourg, rejoindra par la suite l'assemblée qui se terminera à 19h30 par un pot amical.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 août 2006: diffusé auprès des adhérents par voie postale, il est approuvé à l'unanimité.

Situation financière au 31 décembre 2006: distribuée à tous les présents, cette situation est approuvée à l'unanimité. **Budget prévisionnel 2007:** en l'absence du trésorier M. Claude JARRY, souffrant, il est présenté par M. Christian VALIN, administrateur. En toute prudence d'un volume pratiquement identique au budget 2006, il est réparti, pour l'essentiel, en trois grands postes: fabrication du Courrier de Balbec, timbres et enveloppes, conception d'un site Internet.

Cotisation annuelle pour un couple: le maintien de cette cotisation à 15,- € est approuvé à l'unanimité.

Nomination d'administrateurs: quatre administrateurs sortants sont rééligibles selon la règle du tiers sortant. Il s'agit de Marie-Luise HERSCHTEL, Claude LAVASTE, Geneviève NIEUWBOURG et Danielle TOMBRE. Madame Brigitte HURIER se présente pour un premier mandat. Après présentation des candidats et en l'absence de candidature spontanée, la liste est élue à l'unanimité moins une voix.

Rapport moral 2006-2007: la présidente souligne la bonne santé de l'association en ce qui concerne le nombre de ses adhérents, son organisation et ses finances. Elle rappelle que l'équipe renouvelée a pour objectif prioritaire d'informer, dans les domaines de compétence de l'APIC, les adhérents aussi précisément que possible sur ce qui se passe à Cabourg, en y associant une réflexion constructive.

Ainsi, les membres de l'équipe ont assisté à des réunions, interrogé des responsables, visité des lieux et recueilli des témoignages.

Ils ont aussi traité des sujets très divers dans le Courrier de Balbec, tels que:

- ✓ l'administration de la ville: la gestion sociale et économique; l'animation; les petits et grands projets de nos élus; leur réalisation progressive; l'état des finances de la ville; le fonctionnement de la CCED et sa signification pour les contribuables cabourgeais...
- ✓ l'image et le positionnement touristique de Cabourg...
- ✓ les évolutions dans l'architecture et dans l'aménagement de l'espace à Cabourg: le nouvel office de tourisme, la future halle du marché, les pistes cyclables...
- ✓ le fléau du mérule...
- ✓ et, dans un registre plus ludique: le centenaire du Grand Hôtel, l'avenir du pavillon de tourisme etc.

Programme d'action pour 2007-2008: l'équipe entend élargir et approfondir l'information et le dialogue, notamment par l'alimentation d'un site Internet et l'organisation d'une rencontre sur un thème qui relève de l'objet de l'APIC (par exemple le plan local d'urbanisation ou l'eau ou encore les travaux d'infrastructure...).

La présidente félicite les élus locaux présents et leurs équipes respectives pour l'amélioration incontestable de beaucoup d'aspects de la qualité de vie à Cabourg.

Elle souligne toutefois que de grands chantiers dont il faudrait connaître plus que des images sur papier glacé, attendent les cabourgeais. Par ailleurs, tout ne semble pas parfait en ville, pour ne citer que l'hygiène publique et la sécurité de circulation en haute saison.

En bref, dépenser plus, peut être une bonne chose. Mais dépenser mieux, est préférable car les deniers publics doivent rester comptés. Et, dans le même ordre d'idées, puisque les bases d'impôt continuent à s'élargir, ce serait encore mieux d'amorcer la baisse des taux des impôts communaux.

Le bureau

2. Actualité locale et discussion générale

Informations concernant la ville

Dans sa réponse, **Monsieur le maire**, le Dr. Jean-Paul HENRIET, attire l'attention sur la réduction de l'endettement de la ville. Il souligne également que ce sont notamment l'augmentation et le rajeunissement de la population qui entraînent des charges financières supplémentaires pour la rénovation des infrastructures de la ville.

Par ailleurs, le maire passe en revue les **réalisations et projets de la ville**.

Sont notamment évoqués:

- ✓ le nouveau contrat avec le **Casino** et la rénovation des locaux;
- ✓ les prochaines transformations du **Grand Hôtel**, le groupe Accor envisageant de faire de cet hôtel un lieu emblématique du sous-groupe "Galery": installation d'un spa, chambres climatisées etc.
- ✓ la signature du **permis de construire** et la description du complexe "**thalassothérapie**", projet dont la ville espère, à l'ouverture en 2009, la

création de 100 emplois directs et d'autant d'emplois indirects;

- ✓ le **marché** dont on connaît désormais le dossier juridique et dont il reste à préciser un calendrier des travaux, en raison d'appels d'offre infructueux pour ce chantier de 2 millions € h.t. dont 600 000 € à la charge de la ville et payés sur le budget 2007;
- ✓ les **réfections de la voirie** selon un calendrier préétabli par les élus et les services compétents et au rythme annuel des crédits inscrits au budget;
- ✓ des précisions sur l'emplacement et la construction de l'**Hyperchampion** ainsi que l'assurance du maintien d'un "**point de dépannage**" de type "Huit à Huit" à l'emplacement actuel de la grande surface.

Ne sont pas non plus oubliés les **travaux pour la jeunesse** (boule, skate parc...), l'installation d'un PPSB ou **poste de secours de proximité** (hébergeant 5 CRS en saison), la fermeture de la **boîte de nuit du Casino** pour des raisons d'ordre public et la recherche d'une solution de rechange "dans les champs".

Quant au **plan local d'urbanisme (PLU)**, en raison des incohérences entre les textes, le maire précise qu'il s'agit pour l'essentiel de la synthèse du plan d'occupation des sols (POS) et de la zone de protection du patrimoine architectural et paysager (ZPPAUP). Il ajoute que la ville souhaite maîtriser la construction à Cabourg, qu'elle n'envisage donc aucune construction d'envergure.

En guise de conclusion, le maire invite les adhérents à venir le voir à la mairie où il est prêt à répondre à leurs questions.

**Informations
concernant
la CCED**

S'adressant à un public déjà bien informé, **Monsieur le président**, le Dr. Jacques PORCQ, présente l'objet et le fonctionnement de la communauté de communes ce qui lui permet d'éclairer certaines problématiques de la mise en place de ce nouvel échelon de la puissance publique.

D'emblée, il rappelle les **projets**

structurants du groupe de communes:

- ✓ les travaux d'**assainissement** (pour 11 millions € en 2006);
- ✓ la construction d'une **station d'épuration**, dite de la 3ème génération et donc en mesure de traiter le phosphore et les nitrates et de faire face à l'augmentation du nombre de logements (15 millions €, livrable en 2009);
- ✓ la réalisation d'un **gymnase intercommunal** à Dives sur Mer, pour les scolaires et les associations sportives;
- ✓ le **port** avec ses deux éléments: le port d'échouage géré par délégation de service public sur 20 ans, et le port de plaisance privé de 600 anneaux; en ce qui concerne ce dernier, l'objectif de la CCED est de créer un port d'échouage entre 700 et 1000 anneaux équilibrant ainsi le budget annexe; elle sera ainsi en mesure, ce qu'elle espère, de récupérer un jour Port Guillaume pour mener une véritable politique de développement touristique autour de Dives;
- ✓ la création d'un **pôle culturel multifonctionnel** pour un groupe de communes qui reçoit environ 100 000 visiteurs en été: ce **théâtre de 600 à 700 places**, situé sur le terrain dit de la "ferme Lecanu" et construit, au fur et à mesure du déblocage des subventions, selon les normes de haute qualité environnementale (HQEC), est censé être livré en 2009. Quant au concessionnaire, il s'agirait d'un délégataire de service public.

Parmi les **problématiques** liées à la mise en place de ce nouvel échelon de la puissance publique, le président de la CCED met particulièrement en exergue:

- ✓ le **manque de précision des textes officiels** concernant les communautés de communes, l'Etat ayant donné comme mot d'ordre "faites pour le mieux": selon le président, ce flou des textes pouvant conduire à des incohérences et à des doublons, se ressent en particulier dans les domaines partagés, tels **l'urbanisme**

(POS, PLU, SRU etc.);

- ✓ **l'absence d'élections directes** ce qui pourrait être considéré comme une base démocratique insuffisante pour ce nouvel échelon de la puissance publique: la CCED étant en fait un établissement public et non pas une collectivité supplémentaire, l'élection indirecte constitue son mode d'élection légal; selon ce mode, les conseillers municipaux désignent les délégués communautaires qui choisissent, eux, leur président.

Discussion générale

Le maire ayant été appelé à d'autres obligations, le Dr. PORCQ répond aux questions des adhérents en tant qu' élu communal. Pour l'essentiel, ces questions portent sur:

- ✓ **la sécurité sur la plage en haute saison** (postes de secours...);
- ✓ **les infrastructures en ville** (souhait de voir se réaliser l'enfouissement des lignes électriques; échéancier des travaux d'assainissement et de réfection des rues et des trottoirs...);
- ✓ **le stationnement en haute saison** (suppression de places de stationnement aux abords des édifices publics donc difficulté de s'en approcher; destructions de banquettes de trottoir par des véhicules en stationnement illicite; opportunité d'une répression accrue, d'un stationnement payant...);
- ✓ **la circulation en haute saison** (conflits d'intérêts entre cyclistes, piétons et automobilistes suite à la réalisation de la piste cyclable...).

Marie-Luise Herschtel

BILLET

Cet été, quelques-uns d'entre nous ont trouvé leur sortie de garage obstruée par un véhicule ventouse, sans espoir de trouver le conducteur "distrait" pour l'en déloger. Un tel contretemps peut être supporté de bonne humeur. Il peut également être lourd de conséquences, quand il s'agit par exemple de

conduire un proche chez le médecin ou même à l'hôpital.

Renseignement pris auprès du commissariat de Dives, les policiers nationaux peuvent dresser des procès-verbaux pour lesquels ils sont d'ailleurs habilités. Quant à l'évacuation du véhicule, c'est une autre affaire. En fait, disposer du service d'un camion d'enlèvement de véhicules gênants par l'intermédiaire d'un garage agréé, est à la seule initiative du maire après accord de la préfecture. Houlgate et Dives bénéficient de cette disposition. Nous serions heureux d'apprendre qu'à la prochaine haute saison, Cabourg offrira un service similaire.

Comité de rédaction

AGENDA

Octobre

06, 07	Pascal Moutier	Mairie
12 au 14	Festival EPONA	
27/10 au 11/11	Plaisir des Arts – Exposition	Espace culturel B.C.
27	Les Amis de Cabourg - Conférence d'automne	Mairie
29/10 au 3/11	La Semaine de la Découverte	
30, 31	Les Ateliers de Katy	Mairie

Novembre

11	Commémoration de l'Armistice 1918	
12	Don du Sang	Mairie
17	Théâtre Côte Fleurie – Rencontre Jeunes	Espace culturel B.C.
24	Anciens combattants – Collecte pour le dispensaire de Thiais	Mairie
25	Salon de la Carte Postale et du Vieux Papier	Mairie

Décembre

6, 7	ADAMI – Rencontres européennes des Artistes	
13 au 31	Exposition de Noël	Espace culturel B.C.
27	Les Ateliers de Katy	Mairie

APIC – B.P. 69 – 14390 CABOURG